

L'ADEPA initie les leaders professionnels de la pêche artisanale du Sénégal au portage de plaidoyer en lien avec la pêche, le mareyage et la transformation artisanale de produits halieutiques

L'ADEPA a organisé du 11 au 15 novembre 2017 à l'Hôtel Faidherbe de Dakar, un atelier de cadrage des plaidoyers en lien avec les 3 métiers cibles du projet : la pêche, le mareyage et la transformation artisanale de produits halieutiques.

L'activité s'inscrit dans le cadre de la planification des activités du deuxième semestre de la deuxième année du projet « *Renforcement de la bonne gouvernance de la pêche et au sein des organisations professionnelles de pêche artisanale dans les 7 pays membres de la Commission Sous Régionale des Pêches – Afrique de l'Ouest* », cofinancé par le CCFD-TS, l'AFD, la FPH et l'ADEPA.

L'atelier de cadrage des plaidoyers, facilité par un spécialiste des pêches, a réuni 27 participants : les nouveaux et anciens leaders formés du Sénégal, le Correspondant National, le CONIPAS, la CAOPA, le REFEPAS, les acteurs émergents, l'administration des pêches et le Secrétariat Exécutif de l'ADEPA.

L'atelier a été une occasion pour les professionnels de la pêche du Sénégal (pêcheurs, mareyeurs, transformatrices) de revenir largement sur la situation de la pêche artisanale. Ils ont diagnostiqué en profondeur les problèmes qui secouent le secteur de la pêche, du mareyage et de la transformation de produits halieutiques. Les problèmes les plus saillants ont été identifiés par les participants à travers un exercice participatif. Ils vont constituer les thèmes de plaidoyers que portera l'organisation Professionnelle Faîtière du Sénégal, le CONIPAS (Conseil national interprofessionnel de la pêche artisanale au Sénégal). Il s'agit de la **rareté de la ressource** pour le secteur de la pêche artisanale, du **manque d'unité des mareyeurs** pour le secteur du mareyage et du **manque de reconnaissance des femmes transformatrices** pour le secteur de la transformation artisanale de produits halieutiques.

Pour chaque thème de plaidoyer retenu, l'objectif, le message clé et la stratégie de mise en œuvre associés ont été définis avec les acteurs concernés.

Au sortir de cet atelier de cadrage des plaidoyers, les professionnels de la pêche du Sénégal, ont lancé des messages forts. En premier lieu, les pêcheurs souhaitent que **«70 % des stocks de poissons surexploités soient reconstitués, d'ici 10 ans, à travers des plans d'aménagement de la ressource, l'application de la réglementation, la promotion de bonnes pratiques de pêche et de la surveillance participative** ». Ensuite les mareyeurs demandent qu' **« un cadre de concertation regroupant toutes les organisations de mareyeurs soit mis en place pour promouvoir la cohésion entre les acteurs dans les deux ans à venir »**. En fin, les transformatrices de poisson demandent **« un renforcement de leur leadership et leur pouvoir économique, social et politique à travers la reconnaissance de la transformation artisanale de produits et de sa contribution dans l'économie nationale, la mise en place d'une réglementation organisant le secteur et la représentativité équitable dans les instances de décisions »**

Comme à l'accoutumée, les participants reconnaissent tous le point faible des OPPA relatif au manque d'unité et de cohésion. Ils sont tous engagés à rendre puissant le CONIPAS, l'organisation faîtière qui regroupe la plupart des OPPA nationales du Sénégal. En effet, le portage des plaidoyers par le CONIPAS va renforcer davantage son rôle de trait d'union entre les décideurs et les professionnels de la pêche artisanale. Ils sont conscients de cet intérêt de s'unir face aux menaces lourdes qui pèsent sur la pêche artisanale et face aux politiques qui détournent les objectifs des OPPA en faveur d'intérêts crypto personnels.

QUELQUES PHOTOS ILLUSTRATIVES DE L'ATELIER DE CADRAGE DES PLAIDOYERS AU SENEGAL



Photo 1. Cérémonie d'ouverture de l'atelier national de cadrage des plaidoyers au Sénégal. *Cliché ADEPA, novembre 2017.*



Photo 2. La cérémonie d'ouverture largement couverte par la presse nationale. *Cliché ADEPA, novembre 2017.*



Photo 3. Les participants de l'atelier de cadrage de plaidoyer au Sénégal. *Cliché ADEPA, novembre 2017.*



Photo 4. Interaction entre les participants et le facilitateur. *Cliché ADEPA, novembre 2017.*



Photo 5. Groupe de travail des pêcheurs pour diagnostiquer les problèmes de la pêche. *Cliché ADEPA, novembre 2017.*



Photo 6. Groupe de travail des mareyeurs pour diagnostiquer les problèmes du mareyage. *Cliché ADEPA,*



Photo 7. Groupe de travail des transformatrices pour diagnostiquer les problèmes de la transformation. *Cliché ADEPA, novembre 2017.*



Photo 8. Le président du CONIPAS, l'OPF au Sénégal venu magnifier la tenue de cet atelier sur le plaidoyer. *Cliché ADEPA, novembre 2017.*



Photo 9. Le groupe de la pêche présente les résultats des travaux de groupe



Photo 10. Le groupe du mareyage présente les résultats des travaux de groupe. *Cliché ADEPA, novembre 2017..*



Photo 11. Les participants suivent attentivement les échanges. *Cliché ADEPA, novembre 2017.*



Photo 12. Cérémonie de clôture de l'atelier en présence de la Coordinatrice du projet, du vice président du CONIPAS et du représentant de l'administration des pêches. *Cliché ADEPA,*